

REQUALIFICATION DE LA POINTE DE LA FUMÉE



Avril 2024

Journée d'information le 30 avril 2024

Les fourasines et fourasins seront accueillis en mairie pour s'informer sur les travaux de **requalification de la pointe de la fumée et de protection des côtes** du quartier du tourillon à l'occasion d'une **journée portes ouvertes en mairie le mardi 30 avril 2024**.

Les élus répondront aux questions de la population. L'accueil se fera tout au long de la journée, **de 9h à 12h et de 14h à 17h**, par petits groupes.

Informations en mairie au 05 46 84 60 11.

Cette journée d'information se tient préalablement à l'enquête publique qui sera lancée mi-mai 2024.



La Pointe de la Fumée est l'extrémité de la presqu'île de Fouras. L'ampleur et la beauté du domaine maritime qui se dessine depuis ce bras tendu vers la mer, émerveillent.

Par la présence de plusieurs forts, elle a contribué à la protection de l'Arsenal de Rochefort notamment. La pointe de la Fumée constitue le principal embarcadère pour l'île d'Aix et abrite une activité conchylicole importante.

En 2018, les 231 000 visiteurs recensés de la mi-juillet à la mi-août attestent de l'attractivité du site.

La puissance de ce lieu stratégique à bien des époques et à bien des égards ne doit pas faire oublier sa vulnérabilité face à la dynamique littorale et aux conditions climatiques. En effet, la catastrophe due à la tempête Xynthia dans la nuit du 27 au 28 février 2010 a occasionné d'importants dégâts et destructions.

Le département de la Charente-Maritime et la commune de Fouras portent un ambitieux projet de requalification des espaces publics

de la Pointe de Fumée, opération qui s'inscrit dans les projets structurants du territoire de l'Estuaire de la Charente labellisé Grand Site de France depuis 2020.

Parallèlement à l'aménagement des espaces publics du site, un projet global de prévention des risques naturels est également porté par le Département et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan. Celui-ci fait suite à la mission interministérielle ayant conclu dans un premier rapport de 2011 à « l'exposition de la Pointe de la Fumée aux vagues de tempête ». La stratégie de mise en sécurité permet ainsi de conserver la plus grande partie des maisons non acquises par l'État.

Les projets d'aménagement et de protection de la presqu'île ouvrent un nouveau chapitre à cette destination, proposant de redécouvrir ce site exceptionnel avec un rééquilibrage des mobilités et une promenade végétalisée, tout en préservant son authenticité et son activité économique.

